

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016 DE LA VILLE DE MARCQ-EN-BAROEUL

Depuis le début de la mandature, nous poursuivons en matière de budget une double ambition : la recherche de la sobriété dans le fonctionnement de l'administration et la poursuite d'une véritable ambition en matière d'investissement au service des Marcquois. Il s'agit là d'un engagement politique fort, qui a vocation à durer tout le long de la mandature.

Ce débat d'orientation budgétaire a pour vocation de présenter aux élus Marcquois les grandes tendances structurant le budget de notre collectivité et d'échanger sur les pistes à disposition de notre municipalité. Il s'inscrit dans le cadre dessiné au début de cette mandature, soit une volonté de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement tout en garantissant un haut niveau de service public, la stabilité, au minimum, des taux de la fiscalité directe jusqu'à la fin de la mandature pour préserver le pouvoir d'achat des Marcquois et la mise en œuvre d'un plan d'investissement utile, réaliste et efficace. La sobriété requise des dépenses de fonctionnement sera l'un des moyens mis en œuvre pour permettre de mettre en œuvre une politique d'investissement public dynamique, gage de créations d'emplois, de soutien à l'activité économique, de déploiement du service public et d'innovation au service d'un développement durable. Cette stratégie financière se déploie dans un contexte de contraintes inédites, la baisse des dotations de l'Etat. En effet, force est de constater que l'Etat reste inflexible sur la réduction des dotations aux collectivités : elles devraient donc baisser de 11 Milliards d'euros sur trois ans, soit encore 3,67 milliards d'Euros en 2016. La Ville de Marcq-en-Barœul sera lourdement contributrice. Cette perspective se double d'incertitudes tenant à la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), présentée dans le projet de loi de finances pour 2016 et appliquée en 2017.

1. Le contexte budgétaire dans lequel s'élabore le budget primitif 2016 reste marqué par des contraintes d'une ampleur inédite et d'incertitudes majeures.

La gestion rigoureuse et sérieuse menée depuis de nombreuses années a permis de préserver les fondamentaux budgétaires et financiers de Marcq-en-Barœul. L'exigence de sobriété dans la gestion des deniers publics demeurera notre boussole en 2016 et pendant toute la mandature.

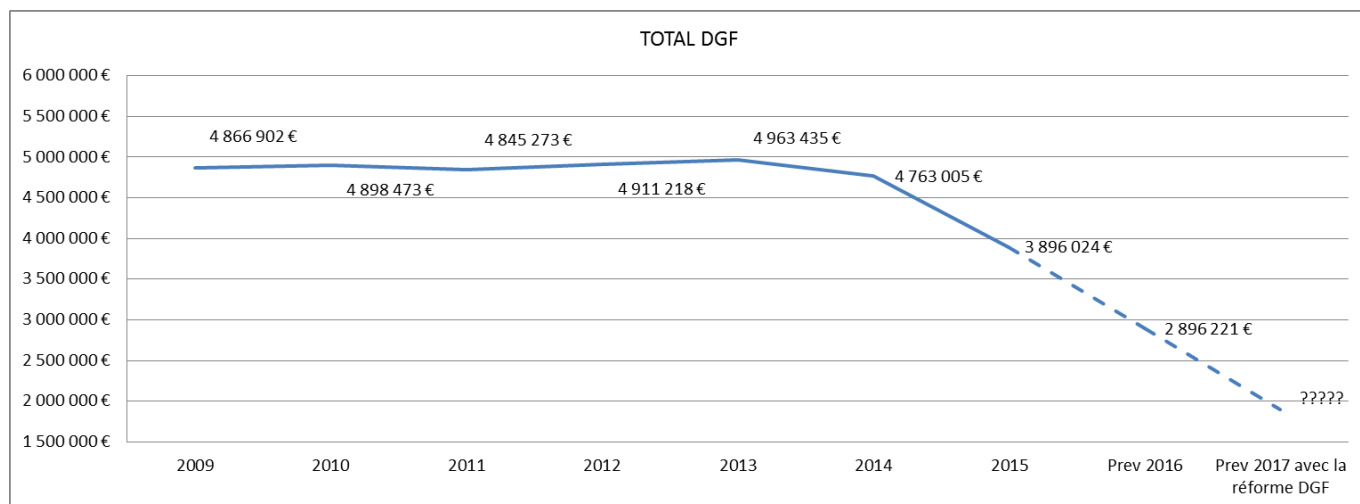
La stratégie financière de notre collectivité visera avant tout à préserver la qualité de notre gestion. Nos indicateurs financiers classent la Ville parmi les meilleurs gestionnaires (prix ODIS), qu'il s'agisse de notre capacité d'autofinancement, de notre faible endettement, de notre raisonnable dépense de fonctionnement par habitant. La fiscalité appliquée aux ménages Marcquois reste, en outre, mesurée. La Ville a diminué ses taux de 1% chaque année entre 2012 et 2014 et n'a pas augmenté en 2015 contrairement à d'autres communes, malgré un contexte de réduction des dotations très prégnant et les faibles soutiens financiers de l'Etat.

Si les fondamentaux financiers de la Ville de Marcq-en-Barœul apparaissent extrêmement solides, les contraintes et incertitudes à venir sont d'une ampleur exceptionnelle.

1.1. Une baisse sans précédent des dotations versées par l'État, doublée d'une incertitude tenant à la réforme de la DGF communale annoncée pour 2017

La DGF, principal concours versé par l'État, enregistre en effet une diminution drastique dont le rythme s'accélère depuis 4 ans. Au gel de l'enveloppe des concours financiers engagé en 2011 s'est ajoutée la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics.

Ainsi, au global, Marcq-en-Barœul a enregistré une baisse de sa DGF de près de 1,1 M€ entre 2014 et 2015, dont 200 K€ en 2014 et 900K€ en 2015. Cette baisse va se poursuivre en 2016 et 2017, suivant un rythme de l'ordre de 1 M€ par an, auquel vient s'ajouter l'effet cumulatif, comme illustré-ci-dessous.



Cette trajectoire pourrait subir une inflexion supplémentaire à la baisse, dans les années à venir, du fait de la réforme de la part communale de la DGF prévue dans le projet de loi finances (PLF) 2016, qui serait appliquée en 2017. L'impact pour la Ville ne peut à ce stade être déterminé avec certitude. Le corridor d'évolution de la DGF des communes (-5 %/+5 %) pourrait en effet évoluer lors de la discussion parlementaire et les modalités de prise en compte des « charges de centralité » doivent encore être précisées.

Le mode de calcul de la « nouvelle DGF » serait le suivant :

Dotation de base calculée à partir de 75,72 €/habitant, alors qu'elle était de 110€/habitant en 2014 pour la Ville.

Dotation de centralité calculée à partir d'un montant de 15 €/habitant à 45 €/habitant, en fonction croissante de la population.

Cette Dotation de centralité serait calculée à l'échelle du territoire (MEL dans notre cas) puis répartie entre communes membres et EPCI en fonction de son CIF (coefficient d'intégration fiscale) dans la limite de 0,4. La répartition entre les communes-membres s'effectue proportionnellement à leur poids démographique dans l'EPCI porté à la puissance 5.

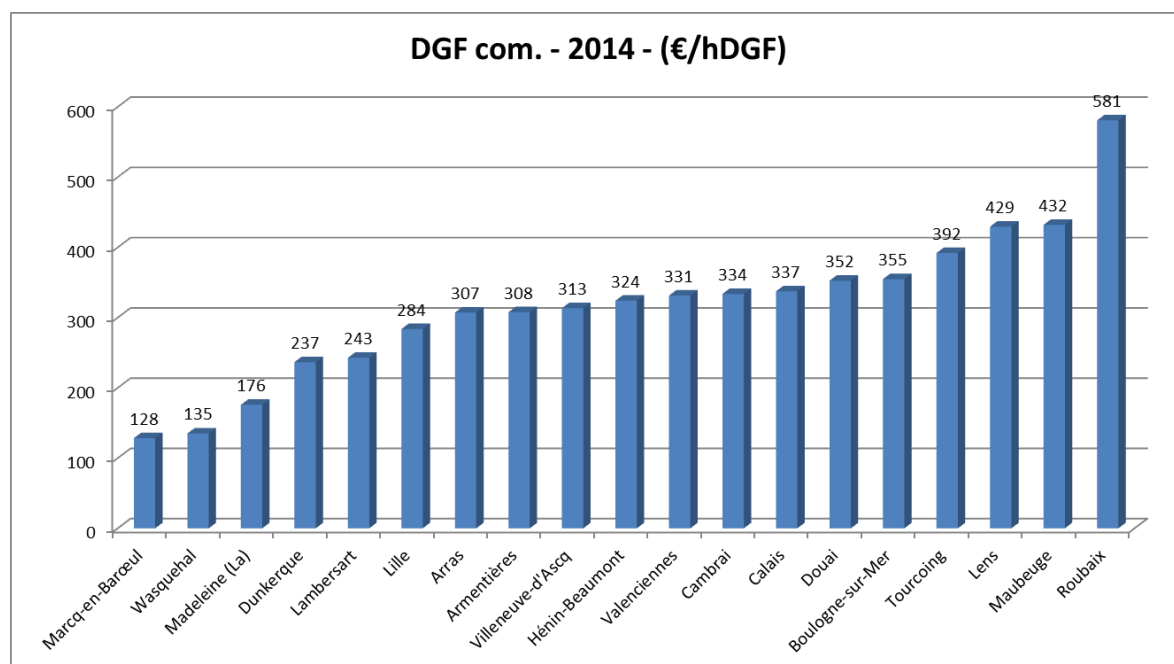
Selon nos estimations, la dotation de centralité serait de 4 457€ pour notre Ville.

La Dotation Nationale de Péréquation (la DNP) des communes non éligibles à la DSU disparaît progressivement en même temps que la DSU selon le schéma suivant : 90% du montant 2015 en 2017, 75% du montant 2015 en 2018 et 50% du montant 2015 en 2019. La Ville va perdre à terme sa DNP soit 427K€ (montant 2015).

La Ville ressort très largement désavantagée par le nouveau dispositif, pour au moins une raison majeure : l'absence de perception de DNP en 2017. Parallèlement, à l'occasion de la réforme de la DGF, DSU et DNP sont fusionnées : les communes inéligibles en 2015 à la DSU (cas de Marcq) mais ayant perçu de la DNP ne recevront aucune garantie de DNP en 2017. La ressource de DNP de la Ville sera donc perdue, 427 K€ en 2015.

En cas de réforme, la DGF de la ville passerait, selon nos estimations et celles de la DGCL, de 4,9M€ en 2013 à 1,9M€ en 2017, soit une perte de 61% par rapport à 2013.

Et pourtant, la Ville ne bénéficie déjà pas d'un important soutien de l'Etat par rapport à d'autres communes... Comme le démontre le graphique ci-après, le ratio DGF/habitant.

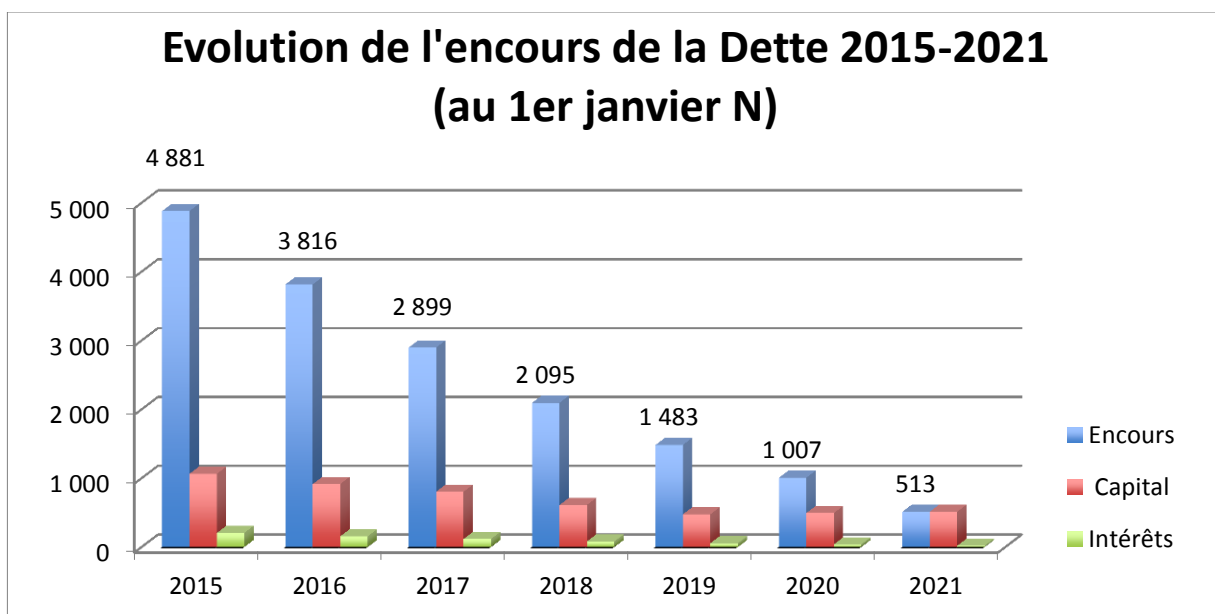


La baisse des dotations de l'Etat sera, en plus de 2015, de l'ordre d'1M€ pour l'année 2016, soit environ 2,30 % de nos recettes de fonctionnement qui se trouveront une nouvelle fois amputées. Cette diminution de nos ressources sera en outre amenée à se poursuivre en 2017 et engendrera une perte réelle pour l'avenir. Au total sur la période 2015-2020, nous serons ainsi privés de 15 M€ de ressources avec l'effet cumulatif.

Le montant définitif de la contribution totale de la collectivité Marcquoise aux différents dispositifs de péréquation en 2016, via les dotations d'ajustement de l'enveloppe normée, devra être précisé lors des discussions parlementaires sur le PLF2016 et les décrets d'application.

Le besoin de financement de notre collectivité pour 2016 devrait ainsi, avant toute action sur nos dépenses ou nos recettes être du même ordre de grandeur qu'en 2015, soit d'environ 2,2 M€. Nous visons néanmoins au BP 2016 un niveau d'épargne brute à 5M€, afin que les investissements de la collectivité demeurent largement autofinancés, conformément à la stratégie financière arrêtée au début de cette mandature. L'autofinancement de la collectivité Marcquoise devrait ainsi atteindre au moins 60% de nos dépenses d'investissement en 2016.

La dette est parfaitement maîtrisée à 3,8M€ au 1^{er} janvier 2016, soit 94€/habitant. Sans la réalisation d'emprunt, la dette s'éteindra en 2021.

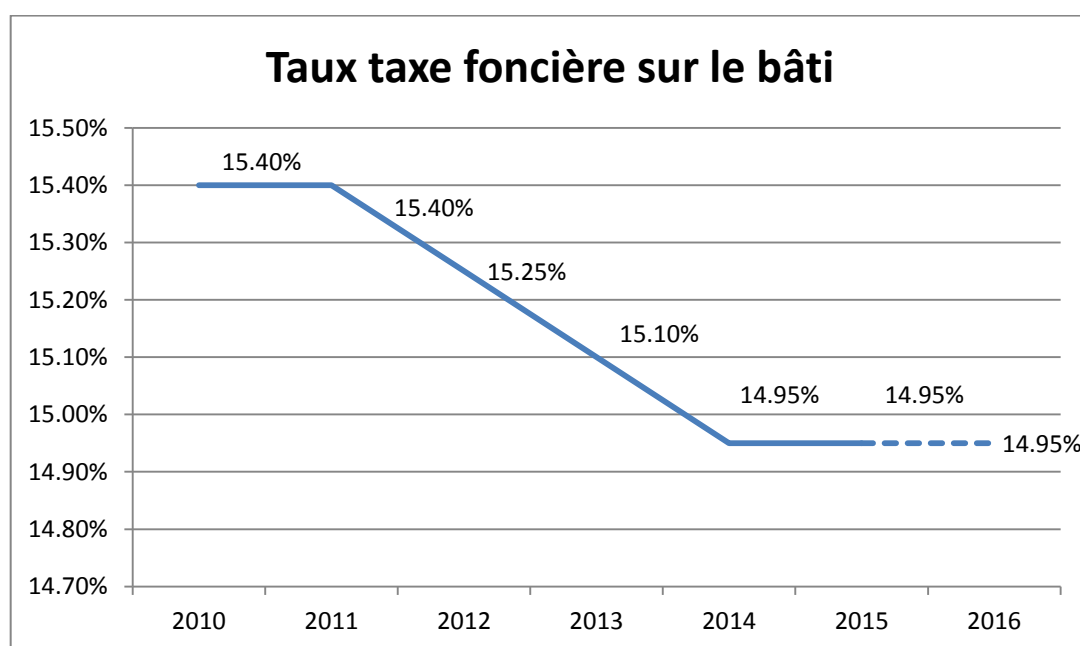
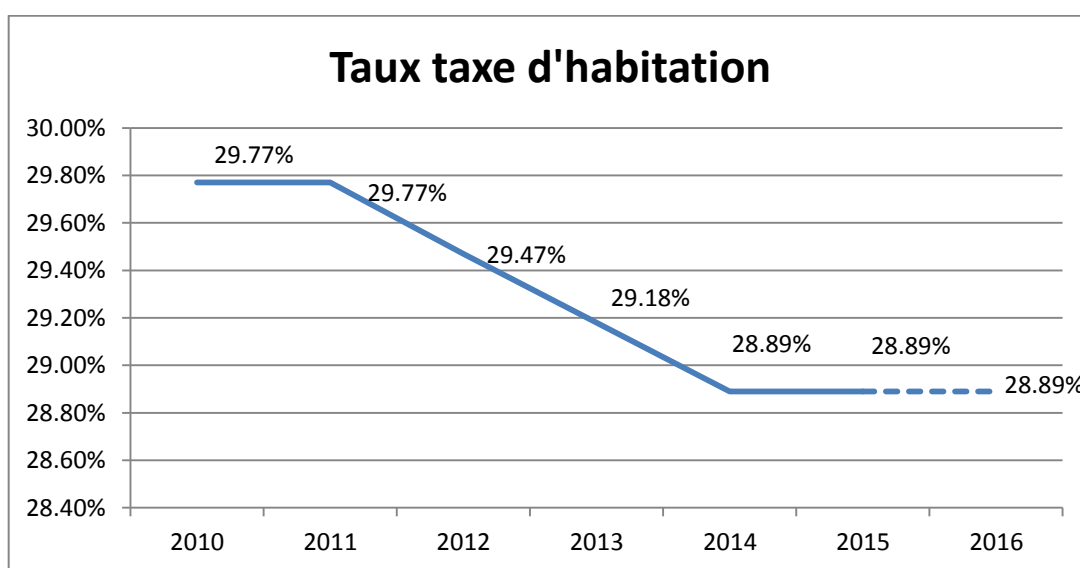


2. La dynamique spontanée de nos dépenses et de nos recettes de fonctionnement implique une stratégie ambitieuse, gage d'un autofinancement suffisant.

La résolution de l'équation financière du BP 2016 ne mobilisera pas, conformément aux engagements de la mandature, le levier fiscal : le taux des impôts locaux pour les Marcquois demeurant stables.

Notre collectivité dispose cependant de leviers d'optimisation en recettes et en dépenses pour atteindre l'équilibre financier de sa section de fonctionnement. Ces arbitrages ont fait l'objet, comme l'an dernier, d'un travail collaboratif pour construire le budget 2016 de notre collectivité.

L'évolution physique des bases, ainsi que la revalorisation nominale votée tous les ans par le Parlement pour tenir compte de l'inflation pourraient conduire à une hausse de près de 130 K€ du produit des impôts perçu par la collectivité par rapport au réalisé de 2015.



Comme l'an dernier, et compte tenu du contexte financier contraint de notre collectivité, nous devons poursuivre une politique de sobriété en matière de dépenses de fonctionnement. En 2016, la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement pourrait ainsi nous conduire à dégager entre 400 et 600 K€ d'économies.

L'analyse de la section de fonctionnement fait apparaître une progression maîtrisée des dépenses. L'effort engagé en ce sens par la collectivité se traduit notamment par 3 chiffres :

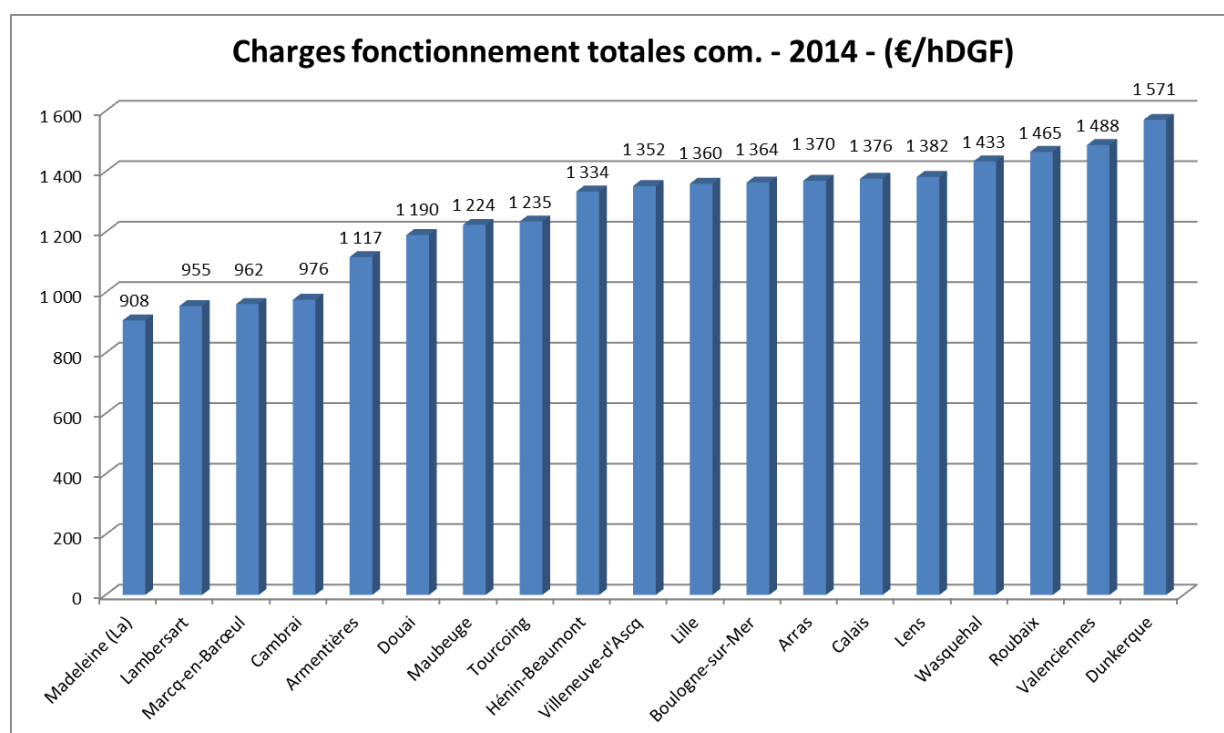
Depuis les 6 dernières années,

- Les Dépenses Réelles de Fonctionnement ont seulement progressé en moyenne de 1,20%/an.
- + 1,91 %/an pour la masse salariale (évolution moyenne).
- + 0,33 %/an pour les charges à caractère général, soit un niveau inférieur de l'inflation constatée sur la période, soit +1,65% sur la période.

Après l'important plan d'optimisation qui avait permis le bouclage du BP 2015, cette démarche a été reconduite pour 2016, impliquant l'ensemble des adjoints. La philosophie de cette démarche reste la même : optimiser le fonctionnement de la collectivité et rechercher des pistes d'économies innovantes tout en maintenant la qualité du service public rendu aux Marcquois.

Afin de préserver l'activité Marcquoise et l'offre aux Marcquois, l'effort d'économie a principalement pu être réalisé grâce aux réflexions menées sur le potentiel de mutualisation entre service, de ré-internalisation, l'externalisation et de rationalisation des dispositifs existants, en particulier sur les dépenses de l'administration (optimisation des dépenses de la politique d'achat et de l'entretien sur l'espace public...).

Et pourtant, comparativement...



En 2016, la Ville de Marcq-en-Barœul poursuivra sa politique de ressources humaines tournée vers les services publics dédiés aux Marcquoises et aux Marcquois tout en garantissant une évolution maîtrisée de la masse salariale. Les dépenses de personnel vont permettre d'accompagner le renforcement des services publics notamment dans les secteurs de l'entretien des espaces publics et de la Police Municipale. L'effort de sobriété sur les fonctions support sera maintenu, ce qui pourrait contribuer à modérer la progression de la masse salariale en 2016 par rapport à l'exécution 2015, nos prévisions à ce stade vont de +1,6 à +2,4% pour 2016.

Au cours de la dernière mandature, la Ville de Marcq-en-Barœul est parvenue à stabiliser ses effectifs tout en maintenant un rythme soutenu d'ouverture d'équipements et de services à la population. Pour 2016, la politique en matière de recrutements obéira à deux principes : ambition et responsabilité. Cette croissance maîtrisée sera obtenue par une meilleure gestion du recours aux non titulaires, une analyse approfondie des remplacements et dans un souci d'optimisation de nos organisations, par un effort de redéploiement de postes vers les priorités de la mandature. Toutes les directions seront amenées à rationaliser leurs effectifs sur les fonctions supports, en préservant les services au contact direct des Marcquois.

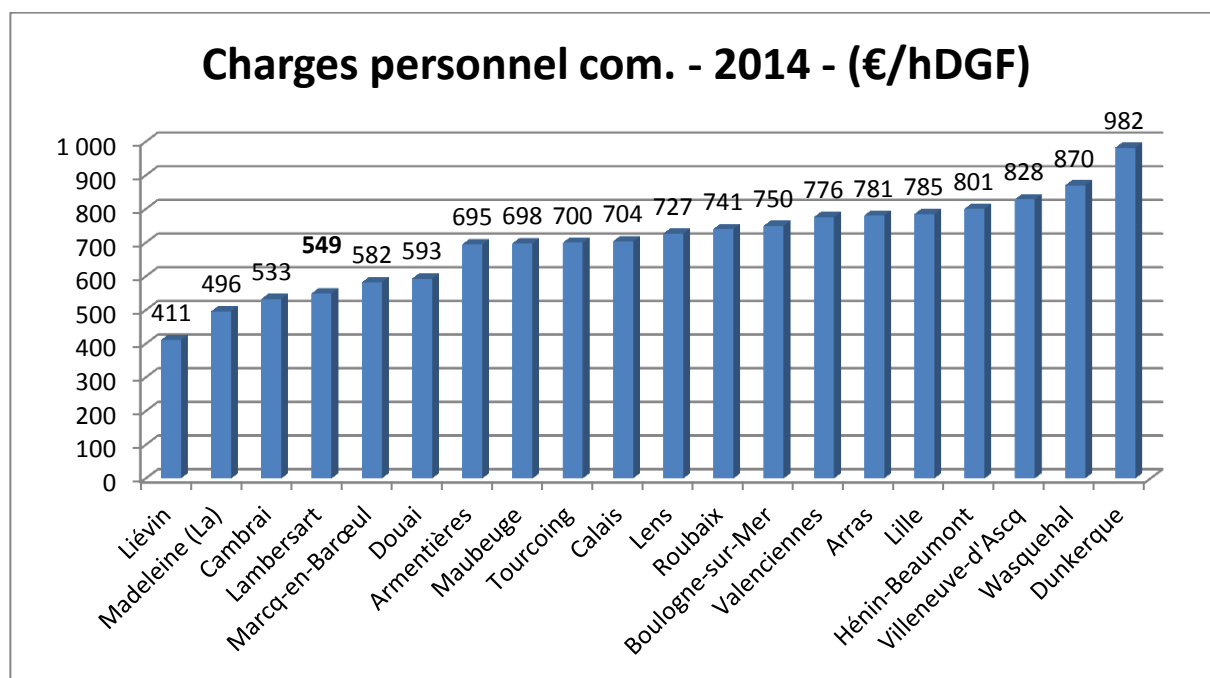
Le dernier rapport de la cour des comptes, d'octobre 2015, relatif « aux finances publiques locales » démontre que notre budget subit la politique de l'emploi public décidée par l'Etat.

« Entre 2013 et 2014, les dépenses de personnel des collectivités ont augmenté de 4% »

« Au total, l'impact des décisions nationales sur les dépenses de personnel des collectivités locales en 2014 peut être estimé à 42% de la progression de la masse salariale »

Extrait du Rapport de la Cour des Comptes, octobre 2015

Des éléments de comparaisons :



3. Cette stratégie financière rigoureuse et responsable permettra à la collectivité Marcquoise de poursuivre ses priorités en 2016 et de déployer le programme d'investissement de la mandature.

2016 sera l'année de lancement d'**une nouvelle étape ambitieuse de la Ville en faveur des commerces de proximité**. Les opérations FISAC sont incontestablement une réussite. Cette politique va s'enrichir de nouveaux outils d'ici le début de l'année 2016 : la rénovation de vitrines de commerce, le soutien à l'animation commerciale...

La qualité et la vie de l'espace public nécessitent une action résolue contre les nuisances et incivilités. Comme en 2015, la stabilité de l'enveloppe dédiée à la prévention spécialisée et aux associations de quartier est un autre exemple de cette cohérence politique, où prévention, solidarité, lien social et insertion sont conjointement priorisés. La Police Municipale se verra renforcée par l'embauche de deux nouveaux agents et l'évolution de la vidéo-protection.

Dans le domaine de la propreté et des déchets, au-delà de l'effort d'optimisation de ses moyens d'action, la collectivité va renforcer son parc de véhicules en partie renouvelé, afin d'améliorer le service rendu.

Le renforcement du **service public municipal de la petite enfance** constituera une priorité de la municipalité pour soutenir les familles Marcquoises. Au cours de cette mandature seront ainsi créées des nouvelles places d'accueil.

La priorité donnée par la municipalité à l'éducation se traduira, en 2016, par l'achèvement et le lancement de nombreuses opérations de restructuration et de rénovation de bâtiments scolaires.

Le soutien de la Ville à la réussite des élèves sera en 2016 encore au cœur de notre action.

S'agissant de **la politique de Marcq-en-Barœul à destination de la jeunesse**, la concertation engagée avec les élus, les jeunes, les professionnels du secteur et les gestionnaires d'équipements, portera ses fruits à partir de 2016, avec le nouveau maillage territorial de l'offre dédiée aux jeunes. Par ailleurs, la Ville continuera d'encourager l'engagement et la citoyenneté des jeunes, ainsi que l'aide aux projets citoyens. Enfin 17 jeunes volontaires en service civique en 2016 seront engagés en Mairie et auprès des associations au service des Marcquois.

L'accès de tous les Marcquois à la culture et à la pratique artistique constitue l'ambition majeure de la politique culturelle de la Ville. En 2016, un nouvel élan sera donné aux pratiques artistiques et culturelles des Marcquois (médiathèque, conservatoire, des pratiques artistiques amateurs...) traduiront cette ambition.

En matière sportive, l'année 2016 verra un renforcement de la pratique sportive avec la rénovation de nombreux équipements de proximité : la piscine, le hockey sur gazon, le terrain d'honneur du stade Niquet, des plateaux sportifs dans les écoles, le centre équestre régional...

Engagement de mandature, **la conquête de l'espace public pour la pratique d'activités sportives** prendra une dimension supplémentaire dès le printemps 2016 avec l'installation d'équipement sur les circuits pédestres identifiés en lien avec le SIVOM Centre Métropole...

La Ville de Marcq-en-Barœul poursuivra ses efforts en faveur de **la solidarité et du soutien aux publics fragilisés**. L'année 2016 verra la mise en œuvre des mesures de lutte contre la grande exclusion en lien très étroit avec le CCAS.

Avec l'adoption des agendas d'accessibilité programmée et le lancement de la préparation du prochain schéma handicap, **l'accessibilité et la prise en charge des personnes en situation de handicap feront l'objet d'un effort marqué dans la mandature**. Les travaux de l'Hôtel de Ville seront terminés à la fin du premier trimestre 2016.

Enfin, **en matière de politique de la ville**, la Ville maintiendra en 2016 son budget dédié aux quartiers politique de la ville. Elle s'engage à la plus grande mobilisation possible de l'ensemble des outils et dispositifs dits de droit commun et reconduira les inscriptions sur les subventions spécifiques de la politique de la ville. Pour mieux signifier que l'emploi est la priorité de ce Contrat de Ville, qui permet à la fois de répondre à des besoins ponctuels et de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

Mettre en lumière à leur juste mesure les contraintes pesant sur le bouclage du budget 2016, affirmer nos choix qui concrétisent la mise en œuvre du programme de la mandature et rendre compte en toute transparence des leviers sous-tendant notre stratégie budgétaire participent à démontrer notre volonté d'une communication financière sincère et transparente.

Par une volonté affirmée de modernisation de son administration et de ses modes d'intervention, la Ville de Marcq-en-Barœul conciliera maintien de la qualité de ses indicateurs financiers, développement d'un service public performant et mise en œuvre d'un plan d'investissement sur la mandature.

Malgré un contexte exigeant, ce budget traduira la volonté de l'exécutif de mener à bien son programme de mandature : les finances de la Ville doivent rester saines, grâce à un effort inédit de recherche d'économies et d'optimisation; dans le même temps, le budget de la mandature doit nous permettre de mettre en œuvre les priorités politiques de la collectivité Marcquoise que sont notamment le cadre de vie, la sécurité et le vivre ensemble.